



À vélo tout est plus beau !

Les Renards de Cergy

Compte-Rendu de la RÉUNION CLUB du samedi 6 juin 2026 à 20h30

Rédaction CR : Didier ARLOTTI

Validation CR : Alain MANSARD

Ordre du jour :

- 1) Semaine Vélo 2027,
- 2) Sorties Route du Dimanche matin à plusieurs niveaux,
- 3) Séjour à Compiègne (fin juin / début juillet 2026),
- 4) Journée des associations (samedi 5 septembre 2026),
- 5) Présidence du Club.

1. PRÉAMBULE

. 20 Renards/des toutes activités confondues, avaient répondu à l'invitation et étaient présents/tes pour cette première réunion Club 2026.

. Les échanges ont été riches et constructifs, et de bonnes suggestions ont été proposées aux différents points notés à l'ordre du jour.

. Comme suggéré lors de la dernière réunion C.A., ce genre de réunion est à réitérer 1 fois par trimestre afin d'entretenir l'esprit Club et de débattre de manière collégiale sur différents sujets structurant pour le bon fonctionnement de notre Club.

2. SEMAINE VÉLO 2027

. Afin de préparer au mieux la semaine vélo 2027 et trouver la meilleure destination, le mode d'hébergement et les dates qui conviennent au plus grand nombre, le C.A. avait retenu l'idée d'un sondage lancé auprès des 75 membres ADULTES du Club.

. Ce sondage, qui s'est déroulé du 27 mai au 3 juin, comportait 3 questions :

- a) Période de l'année pour caler la semaine vélo
- b) Jours de présence
- c) Lieux proposés pour la semaine 2027

. Nous avons recueilli 41 réponses, soit 55 % des interrogés/es, ce qui constitue un très bon score et démontre l'implication des membres du Club. **Un grand merci à toutes et tous.**

⇒ **Le détail des réponses au sondage est présenté en séance :**

Cf « Présentation Sondage Semaine 2027 »

En résumé, la semaine vélo 2027 :

- aura lieu du 15 mai au 23 mai 2027 (WE Pentecôte inclus)
- sur une semaine complète : arrivée Samedi et départ Samedi de la semaine suivante
AVEC POSSIBILITÉ de présence « à la carte » pour celles et ceux qui le souhaitent
(quelques jours consécutifs entre Samedi et Dimanche de la semaine suivante)
- et se déroulera dans le Marais Poitevin

. Pour ce qui concerne l'organisation de cette semaine 2027, à ce jour, se sont proposés/e :

- Élisabeth Hozé
- Jocelyn Galfe
- Christophe Legendre
- Jean-Louis Chapron

. Bien évidemment d'autre candidatures seront acceptées, l'idée étant de constituer rapidement une commission en charge du pilotage des actions nécessaires au bon déroulement de cette semaine : hébergements, parcours pour les 3 activités, restaurants, réservations, ... et d'avoir pour fin septembre début octobre, une première idée du nombre de personnes intéressées.

3. Sorties Route du Dimanche matin à plusieurs niveaux

. Depuis 2 ans maintenant, les sorties ROUTE du DIMANCHE matin proposent 2 parcours :

- STANDARD (grande distance)
- RACCOURCI
- avec un départ commun et les 30/40km premiers kilomètres parcourus ensemble

. Une baisse des présences lors des sorties ROUTE DU DIMANCHE MATIN a été constatée depuis le début de l'année 2026. La météo qui a été plutôt mauvaise cette année peut expliquer en partie ce constat, toutefois ce qui nous a été remonté lors de différentes discussions est que certains/nés peinent à se faire plaisir sur le vélo, car les souhaits de chacun/e sont différents et qu'il est difficile de constituer des groupes homogènes au vu du peu de participants/ts.

En effet, certains/nés désirent :

- rouler sur une grande distance à faible allure
- rouler sur une grande distance à allure plus soutenue
- rouler sur une distance réduite à faible allure
- rouler sur une distance réduite à allure plus soutenue
- ne pas rentrer au-delà de 12h30

En comprenant que :

- une grande distance est supérieure à 85km,
- une faible allure est une allure entre 19km/h et 20km/h
- une allure soutenue est une allure au-delà de 23km/h

. Le débat est animé autour de propositions présentées en séance

⇒ **Pour le détail de la présentation faite en séance, Cf « Présentation Sondage Semaine 2027 »**

. Les représentants/tes de l'activité VTT présents/tes proposent de calquer le mode de fonctionnement des sorties ROUTE DIMANCHE sur celui retenu pour les sorties VTT DIMANCHE, et la discussion permet d'adapter le concept à la route. Voici ce qui est retenu :

- 3 groupes :
 - groupe 1 : allure soutenue → plus de 23 km/h
 - groupe2 : allure moyenne → 21/22 km/h
 - groupe 3 : allure modérée → 19/20 km/h
- avec pour chaque groupe un/e référent/e qui :
 - propose le parcours du dimanche matin (choisi parmi les parcours mis à disposition sur le site)
 - détermine l'allure
 - veille à ne perdre personne en route (pour rappel la devise du Club « *on part ensemble, on roule ensemble, on rentre ensemble* »)
- les 3 parcours peuvent être différents
- tout le monde se retrouve au point de départ à la même heure ce qui permet de se voir et de discuter ensemble avant le départ
- chaque groupe part sur son parcours respectif à l'allure déterminée par le/la référent/e

. **la proposition est jugée très bonne et retenue, elle sera mise en place dès septembre** (Didier ajustera la Google-Sheet d'inscription pour septembre)

. Note : en conséquence, l'agenda annuel des sorties ROUTE du DIMANCHE que personne ne consultait sera supprimé et n'affichera plus que les sorties Club extérieures.

. Pour ce qui concerne les référents/tes des groupes :

- Nicolas s'est proposé hors réunion pour le référent du Groupe 1 (à confirmer)
- Didier se propose d'être le référent du Groupe 2
- Il reste à déterminer le/la référents/te du Groupe 3.

⇒ **LES CANDIDATS/TES SONT PRIÉS/ES DE SE MANIFESTER AUPRÈS DE DIDIER.**

4. Séjour à Compiègne (fin juin / début juillet 2026)

. Actuellement 11 Renards/des sont inscrits/tes. Il est encore temps de se manifester auprès de Elisabeth HOZÉ pour s'inscrire, (il reste 3 places) → elisabeth.hoze@free.fr

. Le transport des bagages (aller, transfert et retour) sera assuré.

. Il n'y a aucune difficulté sur les parcours, il est recommandé toutefois de venir en VTT, VTC, GRAVEL assistance VAE ou non (vélo de route pas recommandés car quelques passages sur chemins).

. Tous les détails sont fournis dans la présentation faite en séance, et disponibles sur le site internet des Renards (rubrique ÉVÉNEMENTS).

. La commission Tourisme se réunira le 8 juin pour régler les derniers détails et communiquera ensuite les dernières informations aux inscrits/tes.

5. Journée des associations

. La journée des associations aura lieu le samedi 5 septembre 2026 dans le parc de la Préfecture de 10h à 18h.

. Le Club des Renards de Cergy disposera d'un stand, sur lequel il faudra assurer en permanence la présence d'au moins 2 personnes de chacune des 4 activités :

- ÉCOLE VÉLO
- VTT
- ROUTE
- CYCLOTOURISME VAE

afin que les bonnes réponses soient fournies aux questions posées.

. Comme chaque année, une feuille de présence partagée (Google Sheet) sera mise à disposition et chacun membre du Club pourra s'inscrire sur le créneau qui lui convient dans la journée afin de représenter l'activité qu'il/elle pratique.

. Alain rappelle l'importance de prendre les coordonnées des personnes qui se présentent au stand et posent des questions sur les activités proposées par le Club et de veiller à ce que ces coordonnées soient bien lisibles afin d'être certain de pouvoir contacter ces personnes dès la semaine suivant la journée des associations.

. Manoël propose en séance de mettre en place un QRCODE à flasher sur le stand et permettant aux intéressés/es de rentrer eux-mêmes leurs coordonnées de façon électronique (donc très lisible).

Proposition acceptée.

Manoel et Didier prennent cette action afin de la mettre opérationnellement en place pour le 5 septembre.

. Pour ce qui concerne les nouveaux inscrits/tes, Alain rappelle l'importance de l'accueil et de bien les intégrer aux groupes des activités lors des premières sorties (et veiller à ce qu'ils/elles s'inscrivent dans le bon groupe).

. Note : Nous avons eu depuis le début de l'année plusieurs demandes concernant des cours d'apprentissage au vélo (de la part de personnes ne sachant pas rouler en vélo). Alain rappelle que le Club n'assure pas ce genre d'activité, et qu'il faut renvoyer ces demandes vers l'association « UN VÉLO QUI ROULE » à Maurecourt.

⇒ ajouter cette information sur le site, afin d'éviter ce type de questions (action Didier).

6. Présidence du Club

. Alain est Président Club LES RENARDS DE CERGY depuis sa création fin 2019.

. Pour 2027, après plus de 7 ans d'activité, Alain désire passer la main.

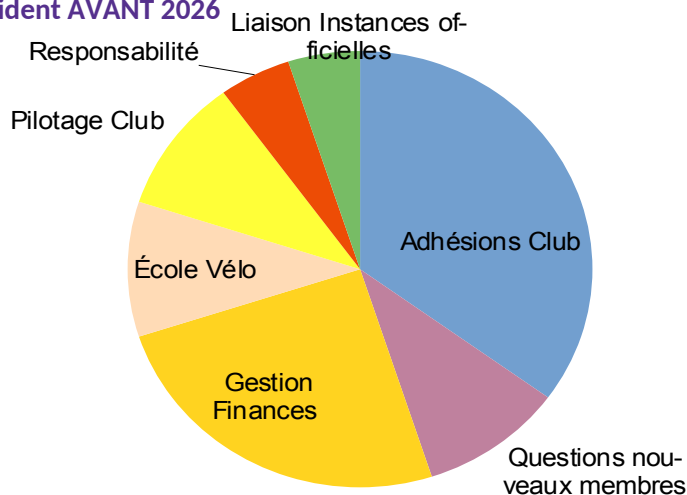
. Pour information, un Club FFCT ne peut pas fonctionner sans président/e (réf. FFCT)

. Alain rappelle en séance les fonctions assurées par le président du Club.

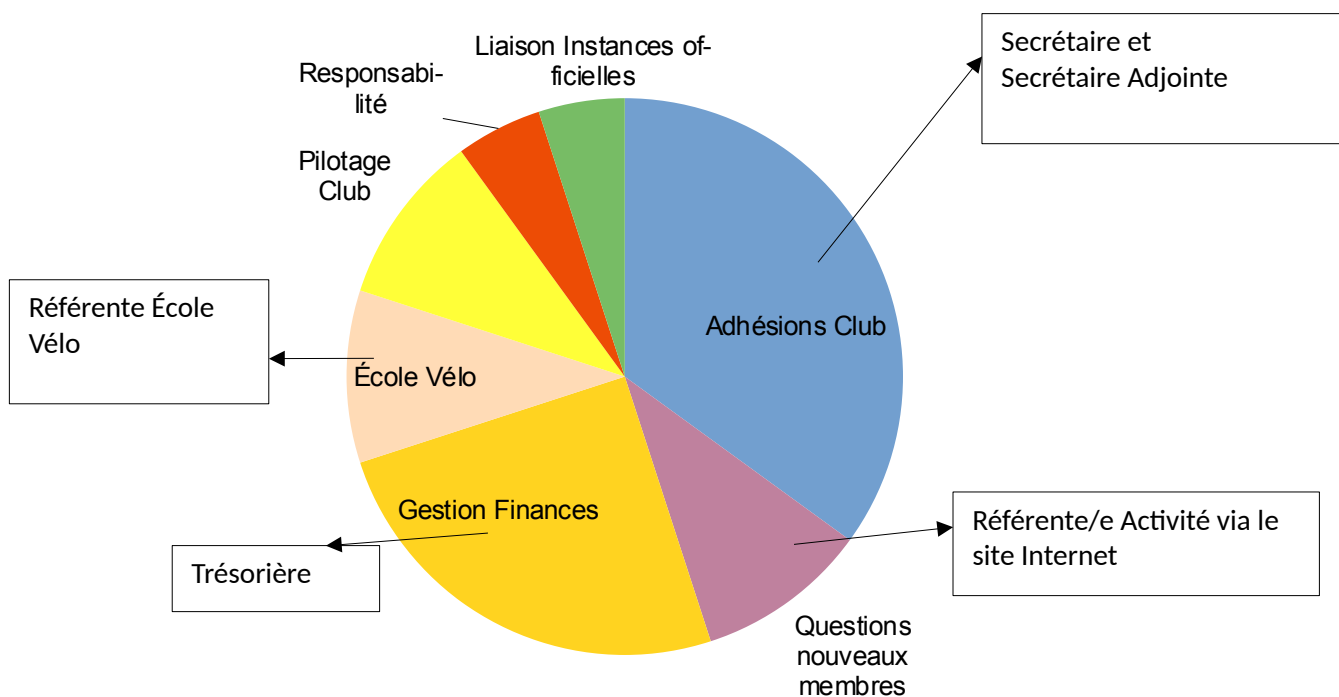
. AVANT 2026, le président (Alain) seul :

- **gérant les adhésions Club :**
 - Renouvellements Inscriptions : envoi dossiers, traitement retours, relance, mise à jour liste adhérents/tes
 - Gestion des licences : renouvellement/création FFCT
- **répondait aux Questions potentiels nouveaux membres** : expliquer fonctionnement Club, activités, sorties, ...
- **assurait la Gestion des finances** : budget et bilan annuel
 - Recettes : adhésions Club, subventions (dossiers/montants), ...
 - Dépenses : prélèvements FFCT, dépenses Club, ...
- **assurait le pilotage Club :**
 - veille au fonctionnement de chaque activité
 - animation C.A. : OdJ, réunion, décision si pas unanimité
 - bilan moral annuel (A.G.)
- **superviseait l'École Vélo :**
 - nomme le/la Référent/e « École Vélo »
 - veille au respect des règles encadrement mineurs/res
- **assurait une responsabilité dans le Club** : veille à la mise en place et au respect des consignes de vie du Club (obligation de moyens)
- **était le lien avec les instances officielles** : municipalité, département, CODEP, COREG, FFCT, ...

Fonctions du Président AVANT 2026



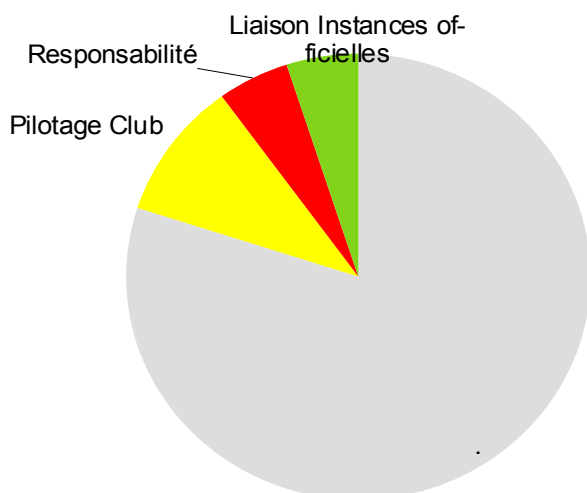
. Afin d'alléger Alain, depuis 2026, une grande partie de ces activités ont été réparties sur les membres du C.A.



. Au final, depuis 2026, le président du club :

- **pilote le Club :**
 - veille au fonctionnement de chaque activité
 - animation C.A. : OdJ, réunion, décision si pas unanimité
 - bilan moral annuel (A.G.)
- **assure une responsabilité dans le Club :**
 - veille à la mise en place et au respect des consignes de vie du Club (obligation de moyens)
 - nomme le/la Référént/e « École Vélo »
 - veille au respect des règles encadrement mineurs/res
- **est le lien avec les instances officielles :** municipalité, département, CODEP, COREG, FFCT, ... ⇒ Ce dernier point pouvant encore en partie être délégué.

Fonctions actuelles du président du club



. Les membres du C.A. expliquent en séance qu'ils/elles ne désirent pas prendre la présidence du Club, car ils/elles préféreraient pour les 2 ans à venir, consolider opérationnellement le fonctionnement des activités qu'ils/elles ont reprises depuis 2026.

⇒ **Un poste sera à pourvoir au sein du C.A. pour 2027.**

⇒ **APPEL À CANDIDATURE POUR LA PROCHAINE A.G. NOVEMBRE 2026**

. Alain précise :

- que dans une autre association, il a pris lui-même le rôle de président dès son entrée au C.A.
- qu'il assurera l'accompagnement pendant quelques mois en 2027 avec le/la nouvelle présidente afin que la passation se fasse dans les meilleures conditions possibles,
- que le C.A. fonctionne actuellement très bien et que chaque membre assure en autonomie les fonctions dont il/elle a la charge.

⇒ **Pour le détail de la présentation faite en séance, Cf « Présentation Présidence Club »**

7. Divers

7.1 Communications périodiques

. Manoël suggère de mettre en place une communication périodique style *EDITO* ou *NEWS LETTER*, rédigée par une personne dédiée à cette fonction, ou par le C.A. ou par le Président et envoyée depuis le site à tous les membres afin d'assurer le lien au sein du Club, de parler de la vie du Club, de renvoyer à une information mise à disposition sur le site, ...

Proposition acceptée.

Le C.A. prend cette action afin de la mettre en place pour septembre.

7.2 Activités complémentaires

. Certains membres du Club pratiquent ensemble des activités non officiellement proposées par le Club, par exemple :

- Randonnées pédestres le lundi matin
- Nage en eaux vives

. Alain rappelle que ces activités, qui sont de bonnes initiatives, ne sont pas couvertes par l'assurance Club.

. L'inscription à ce genre d'activité se fait via des groupes WhatsApp constitués pour l'occasion et hors club des Renards.

. Il faudrait que chacun/e ajoute dans son profil sur le site Internet, ce qu'il/elle pratique en plus du vélo et s'il/elle est administrateur/trice d'un groupe WhatsApp pour une activité connexe, afin que les intéressés/es puissent les contacter pour intégrer le groupe.

⇒ **BEAU SUJET DE NEWSLETTER POUR SEPTEMBRE**

7.3 Randonnée vélo nocturne

. Sandrine demande s'il est possible faire des randonnées nocturnes en vélo plus souvent, car pour l'instant une seule est proposée en décembre/janvier.

. Ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de C.A.

Fin de la réunion : 22h30